



PRUNEVIEILLE

Fiche de poste

Chef d'équipe Éclairage Public

1. Domaines d'activités

- Ce poste concerne l'Entretien et les Travaux neufs des domaines suivants :
Éclairage Public / Signalisation Lumineuse Tricolore / Illuminations.

2. Responsabilités

- Exécute et organise son propre travail dans la limite de la stricte exécution des indications de sa hiérarchie
- Exécute lui-même les travaux nécessitant une technicité particulière
- Contribue à l'ensemble des tâches à effectuer
- Compte rendu par écrit de l'avancement des travaux et difficultés rencontrées à son supérieur hiérarchique
- Respecter le port des EPI et veille à sa propre sécurité, dans le cadre du respect de l'Hygiène et la sécurité sur le chantier
- Respecter les horaires
- Être responsable de la bonne tenue et de la propreté des dépôts et autres matériels mis à sa disposition

Ses équipes :

- Placer le personnel sous sa direction au mieux des compétences de chacun afin d'optimiser l'efficacité de l'équipe
- En son absence, délègue son pouvoir et son autorité à son collègue présent sur le chantier dont le niveau d'exécution et de qualification est le plus élevé
- Vérifier que le travail soit conforme aux ordres et aux plans
- Responsable de l'hygiène, de la sécurité, ainsi que du port des EPI de ses équipes
- Veille au respect des horaires sur le chantier.

Ses chantiers :

- Vérifie la faisabilité du chantier
- Veille à l'approvisionnement du chantier
- Veille à la mise en place du balisage du chantier et à la sécurité des non intervenants
- Effectue certaines livraisons sur chantier
- Remplit les documents relatifs aux chantiers : Feuilles de main d'œuvre et Feuilles d'Autocontrôle

Précisions dans le cadre de l'entretien

Exécute par ordre de priorités :

- Les directives données par son responsable hiérarchique
- Les travaux à effectuer suivant le classeur de réclamation de la Mairie
- Les travaux à effectuer suivant le retour des tournées de nuits

Dans l'exécution des travaux d'entretien :

- Veille à la remise en état des systèmes en défaut
- Veille à trouver et mettre en place une solution provisoire lorsque cela est nécessaire
- Veille au nettoyage et à l'entretien de l'ensemble des appareillages et matériels électriques ou non
- Rend compte par écrit à son responsable hiérarchique des éléments nécessitant une mise à jour des plans des sites concernés par un changement d'état quelconque

3. Limites des Responsabilités :

Le Chef d'équipe doit :

- En aucun cas, débattre de quelque sujet que ce soit avec le client
- Inviter le client à prendre contact avec sa hiérarchie pour toute demande directe
- En aucun cas, choisir le personnel que l'entreprise met à sa disposition
- En aucun cas, acheter du matériel ou de l'outillage de son propre chef